

DEPARTEMENT DE HAUTE MARNE
CANTON DE VILLEGUSIEN LE LAC

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBERIVE VINGEANNE ET MONTSAUGEONNAIS

Séance du 22 novembre 2018 à 18h30

DELIBERATION
N° 97 /18

L'an deux mille dix-huit, le vingt-deux novembre, l'assemblée de la Communauté de Communes d'Auberive Vingeanne et Montsaugonnais étant réunie au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Patrick BERTHELON, élu aux fonctions de Président.

Etai^{ent} présents : Gilles GOISET, Jean Paul BIDAUT, Jérôme DEVILLIERS, Frédéric POTTIER, Joëlle DECOK, Yves VAILLANT, Didier SEVRETTE, Achille LOPES, Claude FLAGET, Bernard CHAUDOUET, Sylvie BAUDOT, Michel RENARD, Éric TRIBOULET, Jean-Michel RABIET, Patrice PARISEL, Sonia BIQUET, Jean Paul ANDRIOT, Thérèse FAIVRE, Marie KAMIL, Jean-Pierre COUROUX, Patricia ANDRIOT, Isabelle MIOT, Claude BLANCHOT, Christelle DOSSO, Jacques BOIGET, Jérôme BARTHELEMY, Jean Philippe BECCEGATO, Claire COLLIAT, Frédéric MOILLERON, Anne Cécile DURY, Anne Marie JANNAUD, Francis THIRION, Yves BRESSON, Joël DEMANGE, Madeleine MARIA, Claude PETIT, Pierre POINSOT, Olivier CHAUDOUET, Patrick BERTHELON.

Etai^{ent} excusés : Patrick MIELLE (a donné pouvoir à Sonia BIQUET), Jean Pierre JAPIOT, Sylvain DELLA CASA (a donné pouvoir à Jean Michel RABIET), Pierre DZIEGIEL (a donné pouvoir à Isabelle MIOT), Charles GUENE (a donné pouvoir à Thérèse FAIVRE), Gérard PETER (a donné pouvoir à Marie KAMIL), Philippe RACHET (a donné pouvoir à Patricia ANDRIOT, Yveline PERROT (a donné pouvoir à Anne marie JANNAUD), Franck ADAM, Dominique ROBIN (a donné pouvoir à Yves BRESSON), Bernard MEYER (a donné pouvoir à Jérôme DEVILLIERS), Marc PESCE (a donné pouvoir à Yves VAILLANT

Secrétaire de séance : Thérèse FAIVRE

Date de la convocation : 16 novembre 2018

En exercice : 68

Pour : 45

Présents : 38

Contre :

Votants : 45

Abstention :

URBANISME – DOCUMENTS D'URBANISME

Arrêt de la carte communale de la commune d'Auberive

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu la délibération 19 juin 2015 par laquelle le conseil municipal de la commune d'Auberive décide d'engager l'élaboration d'une carte communale ;

Vu la délibération n°120/17 en date du 18 septembre 2017, par laquelle la CCAVM valide le projet de carte communale d'Auberive ;

Considérant que le projet de carte communale d'Auberive est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques qui ont été associées à son élaboration et aux personnes qui ont demandées à être consultées,

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré :

- ARRETE le projet de carte communale d'Auberive tel qu'il est annexé à la présente délibération ;
- DONNE un avis favorable à ce que ce projet de carte communale soit soumis à une enquête publique dans les conditions définies par le Code de l'urbanisme ;
- AUTORISE le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré

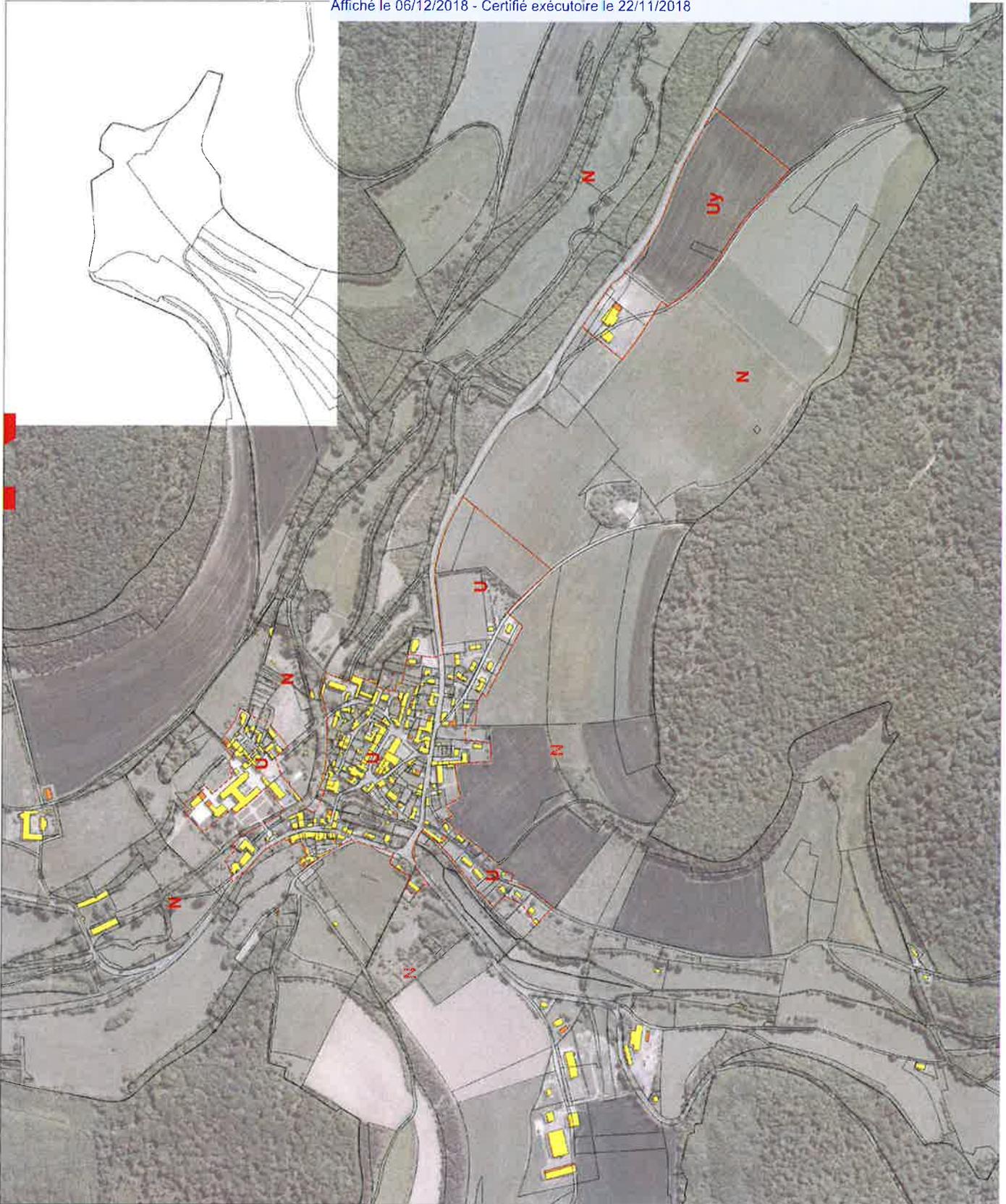
Le Président
Patrick BER



Réception au contrôle de légalité le 05/12/2018 à 16:48:08

Référence technique : 052-200627308-20181122-97_18-DE

Affiché le 06/12/2018 - Certifié exécutoire le 22/11/2018



CARTE COMMUNALE

PIÈCE N°2.2 : PLAN DE ZONAGE
MARS 2005

COMMUNE D'AUBERVILLE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-NORMANDIE



COMMUNE D'AUBERVILLE

LEGENDE

- 1) Zones communales à caractère agricole d'habitat
- 2) Zones communales à caractère d'habitat
- 3) Zones communales à caractère d'habitat
- 4) Zones communales à caractère d'habitat

CARTE COMMUNALE

PIÈCE N°2.1 : PLAN DE ZONAGE
VILLEAIGY (32500)

COMMUNE D'AUBERIVE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÛNE



PROJET DE PLAN DE ZONAGE

LEGENDE

- Limite de zones
- Zone constructible à vocations multiples (ZC)
- Zone constructible à vocation agricole/développement (ZCVA)
- Zone inconstructible (ZI)

